

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 MAI 2013

Délibération
n° 2013.05.084

Coopération
européenne :
engagement du
GrandAngoulême
dans le projet
CREALAB

LE VINGT TROIS MAI DEUX MILLE TREIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **15 mai 2013**

Secrétaire de séance : Michel BRONCY

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Michel BONNEFOND, Patrick BOUTON, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Monique DALLAIS, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Victor KERRIGUY, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Zahra SEMANE, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Yves BRION à Françoise COUTANT, Madeleine LABIE à Gérard DESAPHY, Joël LACHAUD à Dominique LASNIER, Frédéric SARDIN à Véronique MAUSSET, Dominique THUILLIER à Janine GUINANDIE

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Redwan LOUHMADI par Victor KERRIGUY, Philippe RICHARD par Michel BONNEFOND, Gilles VIGIER par Monique DALLAIS

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Nadine GUILLET, Martine RIVOISY

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2013

**DELIBERATION
N° 2013.05.084**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE / MISSIONS TRANSVERSALES

Rapporteur : Monsieur le Président

COOPERATION EUROPEENNE : ENGAGEMENT DU GRANDANGOULEME DANS LE PROJET CREALAB

Dans le cadre du développement des coopérations dans le secteur des industries créatives, et en lien avec le Pôle Image Magelis, le GrandAngoulême a été sollicité pour participer à un dossier de candidature pour le projet européen CREALAB dont l'objectif vise à la création, au développement et à la promotion d'un Réseau de Living labs créatifs à l'échelle du sud-ouest européen (France, Espagne, Portugal).

Faisant suite à un appel à manifestations d'intérêt lancé par le programme INTERREG Sud-Ouest Européen (SUDOE), cette candidature réunit plusieurs partenaires espagnols et portugais : INTELI, centre de recherche et d'innovation, Lisbonne, Portugal (chef de file) ; le Cluster numérique et audiovisuel d'Andalousie, Séville, Espagne ; la Fondation pour le Développement et l'Innovation technologique, Barcelone, Espagne ; le Cluster de la Connaissance d'Extremadure, Espagne ; la Ville de Penela, Portugal.

Dans la continuité des résultats observés au cours du projet IMAGINA ATLANTICA, les objectifs attendus de CREALAB seraient les suivants :

1. Renforcement de la visibilité internationale d'Angoulême et du secteur de l'Image, par l'intégration dans le Réseau Européen des Living labs et le développement de produits ou services collectifs innovants.
2. Structuration d'un Living lab Image par le développement des coopérations et du transfert de technologie
3. Création d'un Fab Lab (atelier de prototypage) en tant qu'infrastructure de support au Living Lab
4. Contribution à la reconversion des industries traditionnelles et à leur compétitivité en intégrant l'innovation et la créativité en développant des appels à projets collaboratifs entre les entreprises du secteur créatif et les entreprises de secteurs plus traditionnels.

Le projet se déroulerait du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2014.

Le coût total du projet s'élève à 706 163 € financés à 75 % par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Le budget relevant du GrandAngoulême s'élève à 108 522 €, selon le tableau ci-dessous :

| | Dépenses 2013-2014 | Recettes | |
|----------------|--|------------------------|----------------------|
| Coût du projet | 108 522 € Dont - Ressources humaines : 45% - Etudes-actions : 30% - Réunions, Séminaires, Déplacements : 25% | Feder Fonds propres | 81 391 € 27 131 € |
| TOTAL | 108 522 € | | 108 522 € |

Les dépenses assumées au démarrage du projet en 2013, sont estimées à 30 000 € et concernent majoritairement la valorisation de la participation des agents de la collectivité. Les dépenses opérationnelles liées en particulier à la création d'un Fab Lab seront réalisées en année 2 du projet et feront le cas échéant l'objet d'inscriptions budgétaires adaptées en 2014.

Sur 80 projets déposés, CREALAB figure parmi les 11 lauréats retenus par la Commission européenne le 18 avril dernier pour passer à une seconde phase de la candidature qui est ouverte jusqu'au 29 mai prochain.

Aussi, afin de finaliser le dossier de candidature et de formaliser les différents engagements,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 14 mai 2013,

Je vous propose :

D'APPROUVER la participation du GrandAngoulême au projet européen CREALAB et l'engagement des ressources correspondantes.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document utile, relatif à l'exécution de ce projet.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.**

| Certifié exécutoire : | |
|--|--|
| <u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 23 mai 2013 | <u>Affiché le :</u> 23 mai 2013 |